

pour faire rapporter la décision de Hassenpflug de supprimer le « collège ». Par arrêté du 26. 2. 1841 Guillaume II non seulement décréta la continuation de l'école moyenne de Diekirch mais il lui conféra — ainsi qu'à l'établissement d'Echternach — le titre de pro-gymnase. (34)

Ce même mois de février vit aussi la création de la Commission d'unification de la législation qui comprenait GELLE, de LAFONTAINE, WILLMAR et MUNCHEN, ainsi que le rétablissement de la parité des langues française et allemande.

1^{re} VISITE DU ROI GRAND-DUC

Déjà le 20. 6. 1841 Guillaume II fit sa joyeuse entrée à Luxembourg, en compagnie de son fils puîné, le prince ALEXANDRE. C'était la première fois que le roi grand-duc mettait le pied sur le territoire luxembourgeois.

A Wasserbillig il fut reçu à 13 heures par J. B. GELLE, le commandant de la gendarmerie VAN DER BRUGGEN, le commissaire de district ANDRE, le conseil communal de Mertert et une délégation de la ville d'Echternach. Après avoir traversé les localités de Grevenmacher, Roodt et Niederanven, les princes descendirent de voiture au Findel où les attendaient les 30 jeunes gens de la garde d'honneur montée. Guillaume II et le prince Alexandre enfourchèrent leurs chevaux et s'en furent au Fetschenhof où ils furent reçus par J.-J. WILLMAR, commandant les 80 membres de la garde d'honneur à pied. Entretiens ils furent rejoints par le commandant de la forteresse fédérale, le général Du Moulin et ses officiers supérieurs. Aux confins de la Ville, la bienvenue fut souhaitée au roi par l'échevin SCHMIT-BRUCK, en remplacement du vieux bourgmestre SCHEFFER « terrassé par l'émotion et se trouvant mal. » (35).

J. B. Gellé fit les honneurs du palais royal et conduisit les princes aux appartements qui leur avaient été réservés. L'audience officielle débuta par la réception de la délégation d'officiers français de tous les rangs, conduite par le lieutenant-général comte ACHARD et envoyée par le roi Louis-Philippe. Suivirent le commandement et l'état-major du gouvernement militaire de la forteresse ainsi que les autorités luxembourgeoises civiles, militaires et ecclésiastiques. Après le dîner le roi et son fils, escortés de la garde d'honneur et applaudis par toute la population, firent le tour de la ville richement décorée et illuminée.

Ce qui en imposa aux Luxembourgeois, pourtant très peu portés sur la chose militaire : Guillaume II et le prince Alexandre ne couchèrent pas dans les lits confortables qu'on avait installés à leur intention, mais bien sur de simples lits de camp ; la garde militaire du palais offerte par le commandant de la forteresse Du Moulin fut